

PAR SDÉ ET COURRIEL

Le 21 juillet 2023

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 41^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4213-2022 ph.2 Énergir – Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2023 / LE ROEÉ DÉPOSE SA PREUVE ET INFORME LA RÉGIE DU CHANGEMENT DE PROCUREURS
N/D : 1001-151**

Chère consœur,

Par la présente et conformément à la lettre procédurale de la Régie du 6 juillet dernier ([A-0041](#)), le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEÉ) dépose sa preuve dans le cadre de la phase 2 du dossier mentionné en rubrique.

Veuillez également prendre connaissance que Me Camille Cloutier n'étant plus avocate au sein de notre étude, la soussignée prendra la relève du présent dossier aux côtés de Me Franklin Gertler.

Veuillez agréer, chère Me Dubois, nos salutations les meilleures.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE



par : Me Eugénie Veilleux, avocate

EV/bz
p.j. Preuve du ROEÉ

c.c. (courriel seulement)
M^e Vincent Locas (Énergir)
Jean-Pierre Finet, analyste du ROEÉ
Simon Paré-Poupart, Coordination ROEÉ